

Quel rôle pour les acteurs non étatiques dans l'agriculture haïtienne de 1986 à 2024 ?

Dieupuisant FLORIDA

Affiliation de l'auteur :

Dieupuisant Florida, Docteur en Géographie et Aménagement, Enseignant au Campus Henry Christophe de l'Université d'Etat d'Haïti à Limonade (UEH-CHCL)

dieupuisant.florida@ueh.edu.ht, fdieupuisant@gmail.com

Pour citer cet article :

FLORIDA Dieupuisant, 2025, « Quel rôle pour les acteurs non étatiques dans l'agriculture haïtienne de 1986 à 2024 ? » *dans* Actes des journées d'étude 'Failles haïtiennes' du 16 et 17 novembre 2023 à Sciences Po Bordeaux, en ligne [adresse URL]. DOI : 10.5281/zenodo.14892235

Introduction

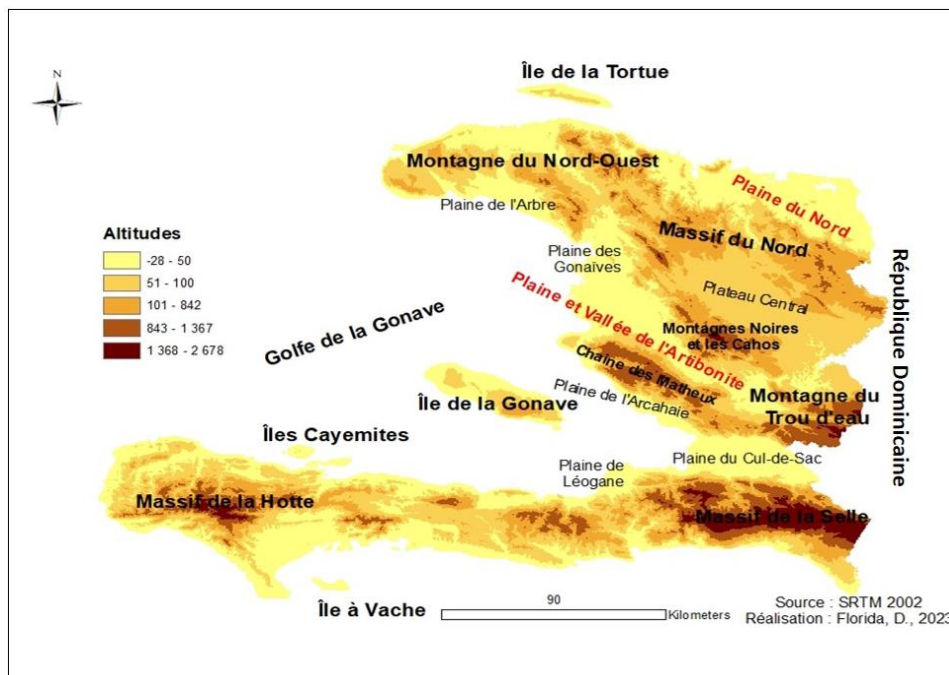
Les acteurs non étatiques sont de plus en plus présents dans l'agriculture haïtienne depuis la fin du régime des Duvalier (1986). Dans le contexte politique instable qui a prévalu, les interventions irrégulières et ponctuelles de l'Etat ont constitué, le principal facteur explicatif de cet état de fait. De plus, ces interventions ont été, pour la plupart, liées aux financements d'une institution internationale dans le cadre d'un projet. Les paysans et particulièrement les organisations paysannes, les ONG, les institutions internationales, les investisseurs privés, constituent les principaux acteurs permettant le maintien d'une de production agricole minimale et la réalisation de quelques aménagements (Florida, 2023). La construction du Canal de Ouanaminthe, démarrée à la fin du mois d'août 2023, constitue un témoignage probant de la synergie développée entre les paysans, les organisations paysannes de la Plaine de Maribahoux (Nord-Est d'Haïti), la diaspora et d'autres membres de la société civile haïtienne dans le but de réduire la dépendance alimentaire vis-à-vis des pays étrangers, traduisant aussi la volonté et l'aspiration de la paysannerie à la souveraineté alimentaire et politique. Elle est aussi un signe fort de la résistance des paysans face aux menaces de la République Dominicaine (démonstration de force par l'exposition des matériels militaires, déploiement des soldats le long de la frontière, fermeture des frontières, déportation), qui voulait à tout prix faire arrêter les travaux.

Trente-huit ans d'écart séparent ces deux dates (1986 et 2024), mais pourtant en relations étroites par les suites d'évènements politiques et des « catastrophe naturelles » ayant des répercussions économiques et sociales faisant d'Haïti un Etat infernal avec la mort et le départ de nombreux haïtiens, particulièrement des cadres qualifiés qui devraient contribuer au redressement de ce pays. Les années 1980 constituent un moment clé dans le processus d'effondrement d'une économie reposant grandement sur l'agriculture et 2024, l'aboutissement inédite du processus de délitement de l'autorité de l'Etat. Depuis près de 10

ans, en effet, l'emprise sans cesse accrue des « gangs armés » s'ajoute aux maux qualifiant le cas d'Haïti à l'échelle internationale : pauvreté, crises politiques et catastrophes naturelles. Les gangs armés contrôlent le pays, sèment la terreur et accélèrent l'effondrement du pays dans la pauvreté.

Les politiques nationales appliquées pendant les trois dernières décennies sont considérées par la plupart des analystes comme l'une des causes fondamentales de la détérioration de la situation agricole en Haïti (Jean Baptiste, 2005). L'année 1986, la fin du régime des Duvalier, va coïncider avec le début de l'ère néolibérale imposée par certains pays du Nord et les Institutions Financières Internationales (IFI) (CADTM, 2010). Elles ont encouragé les Etats concernés, dont Haïti à se spécialiser dans des cultures d'exportation pour lesquelles ils ont des avantages comparatifs (Jeanne D'Othée, 2013). Ces réformes, réalisées dans des conditions économiques et politiques difficiles, ont fait d'Haïti l'une des économies les plus ouvertes de la Caraïbe et de l'Amérique latine (OMC, 2002¹ ; Théodat, 2009). Ce contexte international déjà ancien pèse ainsi d'un grand poids dans la crise de l'économie agricole actuelle, de même que le rôle joué par l'aide internationale notamment depuis le séisme de 2010. Sous le diktat des IFI, L'Etat Haïtien a réduit considérablement le peu de ressources allouées au secteur agricole et d'autres secteurs clés pouvant contribuer à l'amélioration des conditions sociales du peuple Haïtien. Faiblement soutenue par l'Etat central, la production agricole assurant l'indépendance alimentaire du pays ne survit que grâce au dynamisme des paysans résilients, des organisations paysannes et d'autres acteurs non étatiques Dans cet article, je m'attache à montrer le rôle des acteurs non étatiques dans l'agriculture haïtienne à partir de deux espaces moteurs de la production agricole en Haïti : la Vallée de l'Artibonite et la Plaine du Nord dans les départements du Nord et du Nord-Est en Haïti.

Carte 1 : Carte du relief d'Haïti



¹ Cité dans Fénel Metellus, 2013, *Le déficit productif et social des politiques de libéralisation commerciale d'Haïti*, page 220.

Je présenterai d'abord la situation de l'agriculture haïtienne, ensuite les interventions des acteurs comme : organisations paysannes, ONG, investisseurs privés ; d'autres acteurs non étatiques avec les cas des ONGs internationales comme l'Agro Action Allemande (AAA) l'OXFAM et la FAO (l'organisme interétatique).

1-Agriculture haïtienne : état des lieux

Le tableau de l'économie rurale haïtienne est peu encourageant. Celle-ci est marquée, sur la période récente, par le déclin des denrées² d'exportation traditionnelles. Le sucre a disparu depuis longtemps des exportations haïtiennes. Les exportations de café sont désormais extrêmement faibles, alors que les activités économiques du pays ont dépendu du café pendant plus d'un siècle et demi. Elles sont maintenant très faibles pour les huiles essentielles en dépit de la demande internationale, notamment, de l'huile de vétiver de qualité supérieure en Haïti. La production de cacao est faible, mais l'espoir semble renaître avec la relance de la production et les opérations de fermentation lancées à la fin des années 2000 ; le cacao haïtien équitable est ainsi actuellement vendu dans les supermarchés en Europe, particulièrement en France.

Le mot déclin paraît aujourd'hui comme le terme le plus approprié pour décrire l'agriculture haïtienne. Cet état de fait est confirmé par les chercheurs, les institutions nationales et internationales aussi que par les paysans, qui sont les principaux acteurs du domaine agricole en Haïti (Florida, 2023). Haïti est passé d'une économie essentiellement agricole à une économie tertiaire informel (Paul et al., 2010). Le poids de l'agriculture dans le PIB est passé de 45 % dans les années 1970 à 20 % en 2018. Le tableau 1 donne une idée du processus de déclin de l'agriculture.

Tableau 1 : Diminution de la part du secteur agricole dans le PIB haïtien

Part du secteur agricole dans le PIB	Période/ Année	Sources de données
45%	Années 1970	MARNDR, 2010
38%	Fin des années 1980	BRH, 2017
26%	2010	MARNDR, 2010
23%	2012-2013	CEPALC, 2014
20%	2018	MEF, 2018

Auteur, 2023

² On notera que le terme « denrée » désignant généralement les productions alimentaires est employé en Haïti dans un sens plus large pour désigner tous les produits agricoles. Dans le cadre de cette thèse, il est employé dans le sens de Christian Girault (1981), qui différencie les produits traditionnellement appelés denrées qui sont ceux d'exportation comme le café, le sucre, l'indigo, coton, bois de teinture, des vivres destinés à la consommation nationale.

Par ailleurs, en dépit du constat de déclin de la production agricole et des migrations vers la ville et les pays étrangers, la population rurale reste très élevée en Haïti (plus 45 %) et l'agriculture constitue encore sa principale activité (Florida, 2023).

1.1- Le déclin du café, point de départ de la descente aux enfers de l'agriculture et de l'économie haïtienne.

Si, en 1955, Paul Moral affirmait que « le café est toujours resté la pièce maîtresse et le fondement de l'activité nationale haïtienne », ce pilier a été sapé par des causes externes et internes. Entre 1820 et 1850, les exportations annuelles nationales de café se situaient autour de 500 000 sacs en moyenne, à raison de 60 kg/sac (Arias, 2006). Au moment de l'occupation américaine de 1915-1934, la part du café dans les exportations dépassait 50%. Le plus haut niveau de production a été atteint en 1955 avec 740 000 sacs. A partir de là, la production a chuté. Durant les années 1980, le café couvrait 133 000 hectares de terres agricoles en Haïti, avec une production moyenne annuelle de 35 000 tonnes (*idem*) ; la production est tombée à près de 30 000 tonnes en 1998 et a diminué à environ 27 000 tonnes en 2003, pour passer sous la barre des 20 000 tonnes dans les années 2010 (Florida & Redon, 2020).

Les exportations de café ont longtemps constitué le poumon du budget haïtien. Constante politique et économique, les droits à l'exportation du café et, de façon plus générale, les droits à l'exportation des denrées agricoles occupaient une place très importante dans la fiscalité haïtienne (Girault, *op.cit.*, p.187). Le café fournissait la quasi-totalité des taxes douanières et celles-ci alimentait encore récemment près des trois quarts du budget annuel d'Haïti (Girault, 1981 ; Gaillard-Pourchet, 2019). On comprend dès lors que la chute des cours de café, lorsqu'elle avait lieu, ait été synonyme de débâcle économique pour Haïti. Les événements qui ont eu lieu sous le gouvernement de Sylvain Salnave (président de 1867 à 1869) en sont un exemple probant. La chute des prix du café et du coton avait conduit à l'émission massive de papier-monnaie (Georges Adam *in* Étienne, 2007 p. 147). Cette technique a fait monter le taux de change à près de 1000 gourdes pour un dollar (Dorsainvil *in* Étienne, *op.cit.*). Autre exemple historique, entre 1895 et 1899, le prix du café accusa une baisse de 180 %, ce qui mit l'Etat en situation de faillite.

Jusqu'aux années 1970, le café, qui a été de loin le premier produit d'exportation, demeure bien le « symbole de la dépendance économique [à un produit] dont le pays n'a pu s'affranchir », malgré l'apparition des industries d'assemblage, mais aussi du tourisme (Girault, 1981). En 1981, Christian Girault signalait que les experts financiers des organisations internationales telles que le Fonds monétaire international scrutaient ces chiffres pour analyser la capacité d'emprunt du pays, etc. (Girault, *op.cit.*, p. 65). Sur le plan politique, la prééminence du café a eu des incidences notables dans un pays souvent troublé par des révoltes ou des coups d'État. Une série de bonnes années caféières donnait à des gouvernements fragiles une période de répit (Moral, 1961 *in* Girault, 1981). Au contraire, une mauvaise récolte précipitait la chute.

A partir des années 1980, une nouvelle orientation a été imposée à l'économie haïtienne, avec l'application des politiques d'ajustement structurel (PAS). De nouvelles priorités ont été définies et de moins en moins d'attention et d'argent ont été alloués à

l'agriculture. Cette dernière chute dès lors et les importations des produits alimentaires grimpent. Si les PAS ont constitué l'élément incontournable dans la compréhension du déclin de l'agriculture haïtienne, d'autres causes ne peuvent cependant être ignorées.

1.2- Des facteurs multiples pour expliquer le déclin de l'agriculture haïtienne

Des facteurs politico-juridiques, économiques et infrastructurelles ont constitué des obstacles majeurs au développement du secteur agricole. Ils remontent, pour la plupart à l'indépendance d'Haïti (il y a plus de deux cent ans) et perdurent encore. Depuis lors, la question agraire, particulièrement le problème foncier, n'est pas résolue et handicape le développement du secteur agricole. Il convient de rappeler que l'histoire agraire d'Haïti est marquée par la résistance de la petite paysannerie (anciens esclaves et leurs descendants) au rétablissement d'une économie de grandes plantations (Levy, 2001). Le problème reste entier et n'a jamais été résolu par les gouvernements successifs, qui cherchent plutôt à le contourner. Le conflit foncier est séculaire, structurel et se trouve amplifié par la corruption, la faiblesse de la justice haïtienne. L'insécurité des tenures foncières engendre la réticence ou même la peur d'investir (MARNDR, 2010). L'occupation de vastes domaines par les propriétaires absentéistes est aussi un élément important à prendre en considération. Ces derniers habitent en général en ville et laissent la terre aux paysans, dépourvus de moyens économiques, se contentant de la rente, qui malheureusement n'est pas réinvestie dans l'agriculture. Le problème de financement et d'accès aux crédits rendent dès lors difficile le développement de l'agriculture.

En Haïti, le secteur agricole ne reçoit qu'un pourcentage extrêmement faible du crédit formel. Selon un rapport de la Banque Mondiale, les banques commerciales haïtiennes ont toujours joué un rôle extrêmement limité dans le secteur (BM, 1991 in Jean, 2014, p. 114). Le pourcentage de crédit total accordé au secteur agricole est inférieur à de 1 % en 1988 (idem). De 1996 à 2009, les rapports de la BRH situent le pourcentage du crédit alloué au secteur agricole également en dessous de 1% (Jean, 2014, p. 115). En dépit de son importance pour l'emploi et la place qu'il occupait dans la produit intérieur, le secteur agricole a été toujours assuré par les paysans sans moyens financiers pour faire face aux besoins récurrents de l'exploitation. Ils sont dépourvus de la formation adéquate qui leur permettrait d'ajuster les techniques de production et, ainsi, de stimuler la productivité nécessaire pour répondre aux besoins d'une population croissante (Jean, 2014,). De plus, les paysans sont soumis aux différents types de déduction financière (rente sur le fond agraire, impôts, taux d'intérêts élevés, amendes, usures, balances truquées, etc.) empêchant l'accumulation des fonds suffisants et nécessaires pour les besoins de la production (Metellus, 2013).

Le paysan haïtien est aussi dépendant de la saison de pluies pour exploiter sa parcelle. Les infrastructures d'irrigation sont peu développées et celles desservant des superficies limitées ont subi des détériorations successives dues au manque d'entretien et aux cyclones périodiques (MARNDR, 2010). De nombreuses zones à forte potentialités agricoles sont enclavées et pratiquement inaccessibles en saison pluvieuse (idem).

Les problèmes liés à la commercialisation sont aussi un défi au développement du secteur agricole et à l'amélioration des conditions socio-économiques des paysans. Comme,

le conflit foncier, ce problème est ancien. Avec l'application des PAS, la libéralisation des marchés entamée dans les années 1980 est considérée par de nombreux auteurs comme la cause de la crise actuelle de l'agriculture haïtienne et accentue la précarisation de la paysannerie en Haïti. Le secteur agricole a particulièrement souffert de cet agenda néolibéral. La part des produits agricoles dans le total des exportations s'est effondrée, passant d'environ 24% en 1995 à environ 10 % en 2000 et 5% en 2015 (Perspective monde, 2023). L'application des PAS incluait aussi la réduction de l'intervention de l'Etat dans l'agriculture et depuis, de plus en plus d'acteurs non étatiques interviennent dans le secteur.

2- Les acteurs non étatiques dans l'agriculture haïtienne : cas des Organisations paysannes, ONG et CLES

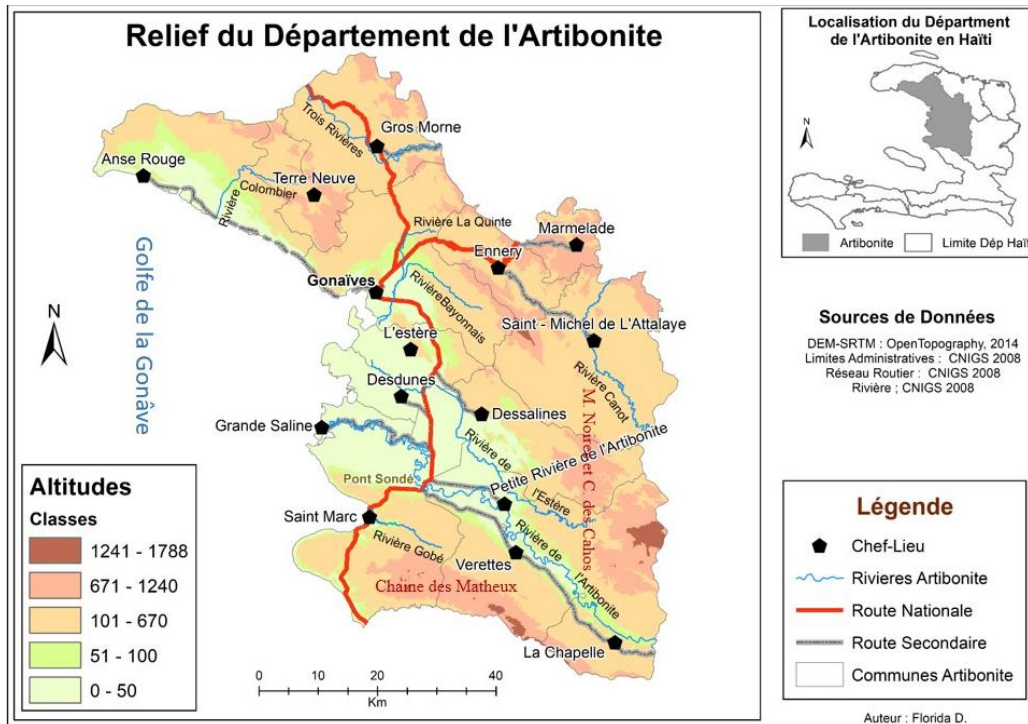
Dans certains endroits du pays, les signes de déclin de la production agricoles sont visibles dans le paysage à travers de vastes superficies non cultivées pour les raisons évoquées plus haut. Cependant des noyaux de résistance peuvent être aussi observés dans des espaces limités un peu partout dans le pays et c'est le cas dans la Plaine du Nord et la Vallée de l'Artibonite. La production agricole est maintenue dans ces endroits grâce aux efforts de la paysannerie haïtienne (paysans et organisations paysannes), qui montre toujours sa capacité de résilience, de résistance et d'adaptation, mais aussi grâce aux interventions plus ponctuelles des ONG et aux apports des investisseurs privés. Ces acteurs non étatiques sont, depuis plus de 30 ans, incontournables dans la production agricole en Haïti. Ils interviennent (entre autres) dans l'agriculture dans la Plaine du Nord et dans la Vallée de l'Artibonite (voir cartes 1&2) et contribuent au maintien de cette activité en dépit des contraintes évoquées ci-dessus.

2.1- Le cas de de la Vallée de l'Artibonite

Plusieurs approches peuvent être utilisées pour définir et délimiter la vallée de l'Artibonite (Florida, 2023). L'approche priorisée dans cet article est celle de l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA). Dans son document intitulé « *ODVA, son passé, son présent et son avenir* », publié en 1982, l'agronome Jean-André Victor, ancien directeur de l'ODVA, évoquait la délimitation de la Vallée de l'Artibonite. Selon lui, elle correspond à la zone comprise entre 18°50 et 19°18 N et 71°37 et 72°47 W. La Vallée de l'Artibonite s'étend de la ville des Verrettes à l'Est et couvre une superficie de 45 000 hectares. La région comprend également le delta des rivières Artibonite et Estère (Victor, 1982, p. 1). Dans la vision et le plan d'action de l'ODVA, la vallée inclut la vallée proprement dite et la plaine de l'Artibonite (à l'exception de la plaine des Gonaïves). Elle correspond à la principale zone d'intervention de l'ODVA³, c'est-à-dire les terres de basses altitudes irriguées et irrigables des huit communes du Bas-Artibonite (Petite Rivière de l'Artibonite, Dessalines, Verrettes, Saint-Marc, Estère, Desdunes, Grande Saline, Liancourt). Ce sont les principales zones de production de riz et d'autres produits agricoles se trouvant de part et d'autre du fleuve (amont et aval) jusqu'au golfe de la Gonâve (voir carte 2).

³ ODVA peut intervenir pour une courte durée dans des espaces se trouvant en dehors de la Vallée, en cas de besoin urgent, suivant un accord formel engageant deux institutions de l'Etat ou informel entre une autorité politique et le Directeur de l'ODVA.

Carte 2 : La Vallée de l'Artibonite dans le département de l'Artibonite



Comme nous avons évoqué plus haut, s'il existe encore un minimum de production dans la vallée de l'Artibonite, elle est due à la résistance des paysans et celle des organisations paysannes. Cette résistance qui se traduit à travers des actions posées dans l'espace, mais aussi dans les discours des paysans.

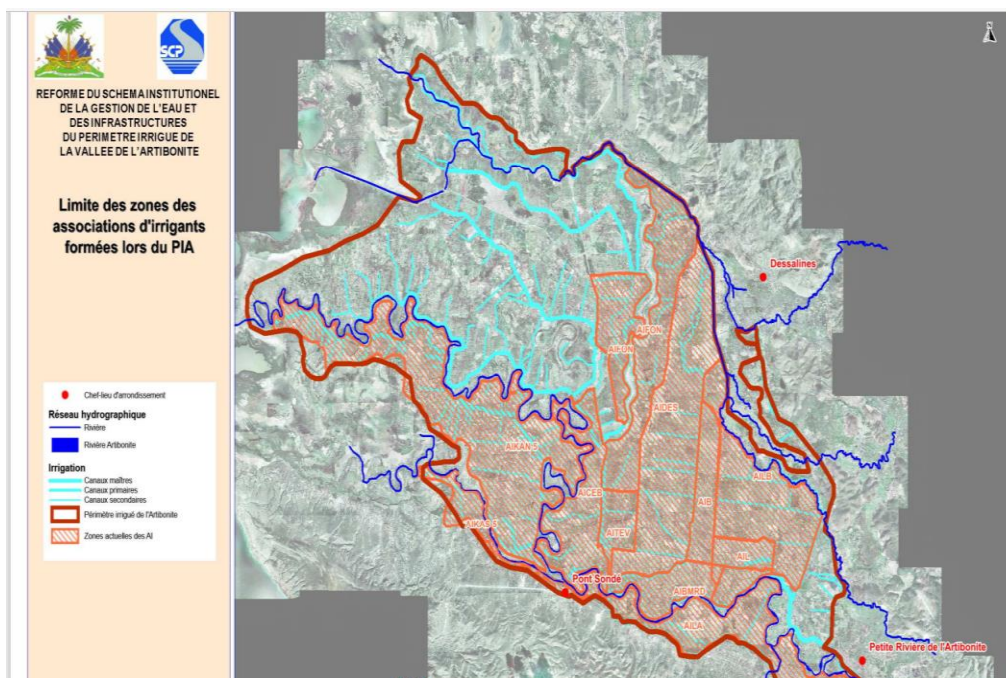
Les paysans effectuent beaucoup d'efforts pour contourner les contraintes et maintenir une activité agricole régulière dans la vallée de l'Artibonite. En dehors de la commune de Grande Saline, considérée comme la première victime de la sécheresse à cause du manque ou de l'absence de l'eau dans les canaux d'irrigation, des activités agricoles sont développées dans la quasi-totalité de la Vallée. Les trois récoltes varient d'un endroit à un autre. Dans certains espaces arrosés par les petits systèmes d'irrigation, les paysans cultivent le riz entre juin et novembre, le haricot entre décembre et février et le maïs ou la patate ou encore l'arachide entre mars et juin-juillet. Dans les zones basses et mal drainées, les cultures de riz se succèdent. Le riz semé en février, repiqué environ deux mois plus tard, est récolté en juin. A la récolte en juin, la semence est déjà préparée et la terre va tout de suite être labourée pour le repiquage du riz en juillet, qui va être récolté en novembre. Cette même parcelle va être utilisée pour la culture de haricots entre novembre et février. Dans d'autres espaces, le riz est cultivé deux fois durant l'année (avril-août et aout-décembre) et le maïs entre décembre-janvier et mars. Dans une partie de la commune de Saint-Marc, Grande Saline, Dessalines et Petite Rivière de l'Artibonite, le maraichage succède au riz. Ces cultures tournent en boucle dans les grandes parties de la Vallée où l'eau circule dans les canaux et à travers les champs.

A propos du discours des paysans, au moment de nos enquêtes et entretiens dans l'Artibonite respectivement en 2018 et 2021, la quasi-totalité des paysans abordés ont répondu positivement quant à leur volonté de continuer à pratiquer l'agriculture dans la

vallée. Toutefois, un « mais » s'ajoute après la réponse : « *Men nou ta renemen pou ODVA⁴ ta netwaye kanal yo pou nou ta jwenn dlo a, epi pou leta ta bese pri engrè a pou nou* » (« *Mais, on aimerait que l'ODVA nettoie les canaux et que l'Etat baisse le prix de l'engrais* »). Les paysans répètent souvent : *Fòk nou travay pou nou ka jwenn manje. Nou pa gen abitud achte manje nan mache, se jaden nou ki ban nou manje. Leta pa enterese ak agrikilti, li bliye peyizan. Fòk nou travay, si nou pa travay, Leta pral bay blan tè yo, pap gen diri nan Latibonit ankò* » « *Nous devons produire pour trouver de quoi manger, on n'a pas l'habitude d'acheter de la nourriture au marché, on se nourrit de nos champs. L'Etat s'intéresse de moins en moins à l'agriculture et nous abandonne. Si nous ne travaillons pas, l'Etat va donner de la terre aux Blancs et il n'y aura plus de riz dans l'Artibonite* ». Les paysans expriment là le mauvais souvenir des grandes vagues de dépossession de la paysannerie au profit des compagnies étrangères durant le XX^e siècle.

Des actions collectives sont aussi menées par les paysans à travers les organisations pour exiger de l'Etat des services minimaux leur permettant de continuer à cultiver la terre (Florida, 2023). Les manifestations, les émissions dans les radios sont les principaux moyens utilisés pour exiger des autorités de l'Etat des interventions. Les associations interviennent aussi dans le curage des canaux tertiaires et secondaires. La figure1 permet d'avoir une idée sur la répartition des associations d'irrigants dans la Vallée et leur contribution à la maintenance des canaux tertiaires ou quaternaires.

Figure 1 : Répartition des associations d'irrigants de la Vallée de l'Artibonite



Légende Figure 1 : On peut voir, entre autres, des associations comme AITEV (Association des irrigants du canal Tête Villard), AIKAS5 (Association des irrigants du canal Artibonite Nord 5^{ème}

⁴ Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite. C'est une institution étatique chargée de la maintenance des canaux d'irrigation, des pistes agricoles, donc tous les travaux visant le développement de l'agriculture dans la Vallée

section Bocozele), AIBMRD (Association des irrigants du canal bas Maitre Rive Droite) et AICEB (Association des irrigants de Coursin et extension Boudette ti Place).

Figure 2 : Travaux de nettoyage de canaux quaternaires



Légende Figure 2 : Les paysans s'organisent pour nettoyer les canaux tertiaires et quaternaires en vue de faciliter l'arrivée de l'eau dans les champs.

Si le rôle et l'importance des ONG en Haïti est un sujet qui divisent les observateurs, la plupart des ONG ont laissé leur trace par des actions posées sur le terrain et aussi chez les individus ayant été témoins ou bénéficiaires de leur financement ou travaux. Il faut aussi mentionner que ces actions sont inscrites dans des périmètres limités de la Vallée. Une ONG peut être très connue dans une zone ou par un groupe d'individus de la Vallée et complètement inconnue pour un autre groupe et dans une autre zone (Florida, 2023).

Dans les périmètres irrigués des communes Verrettes-Liancourt, les ONG comme CECI et OXFAM sont très connues de la population. La première accompagnait l'Association des Irrigants de Liancourt-Artibonite (AILA) à travers des interventions auprès de ses membres répartis sur 18 secteurs. Chaque secteur correspond à un lieu de contrôle de l'entrée de l'eau du canal principal vers les champs. Il est marqué par une porte empêchant ou permettant de laisser passer l'eau. Chacun de ces secteurs est contrôlé par un comité de sept membres qui constituent les représentants des paysans et de leur périmètre irrigué au sein de l'AILA. Le Centre d'Etude et de Coopération Internationale (CECI) a financé la construction d'un bassin de distribution dans chacun des secteurs contrôlés par les comités d'irrigants faisant partie de l'AILA. Au total 18, bassins de distribution ont été construits. Des vannes y sont aussi installées en vue d'une meilleure gestion et utilisation de l'eau. Elles permettent de diminuer ou d'augmenter la quantité d'eau sortant du canal principal vers un périmètre irrigué. Les vannes permettent aussi le retrait et l'ajout volontaire de l'eau dans les champs (voir figure 3).

Figure 3 : Bassin de distribution financé par CECI à Liancourt



Source : auteur, mai 2021

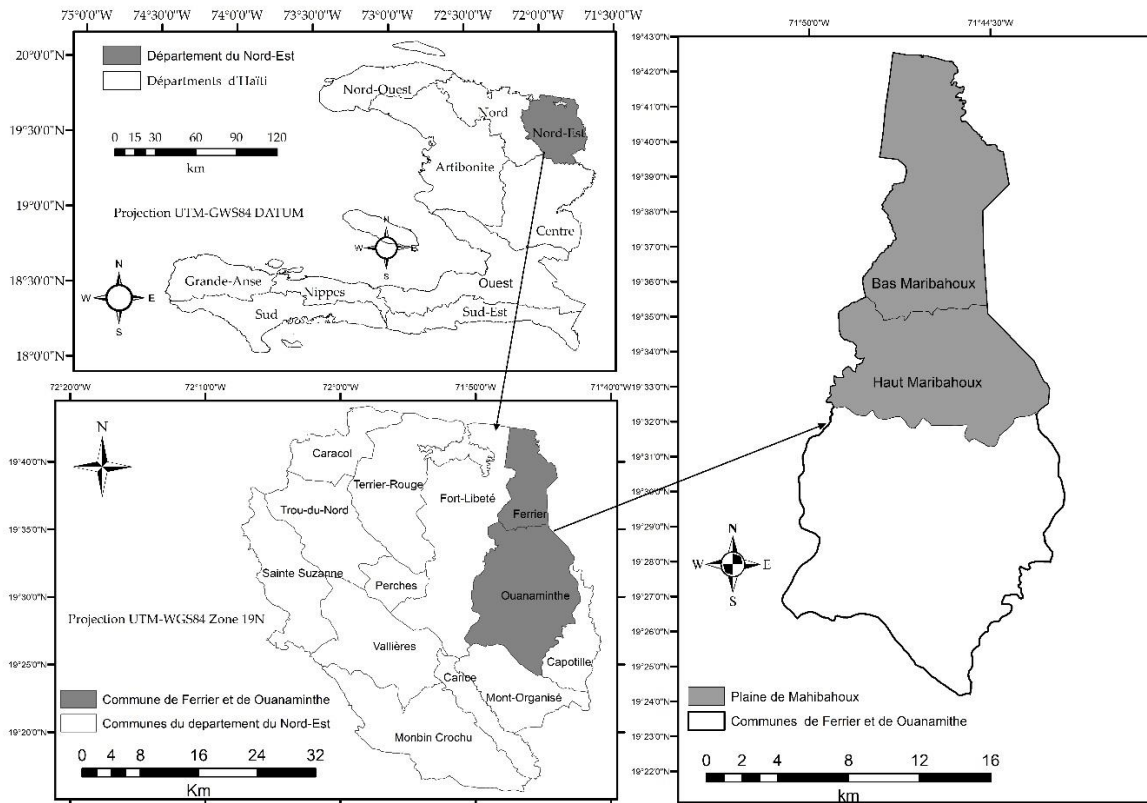
Légende Figure 3 : On voit ici un des bassins de distribution des 18 secteurs contrôlés par AILA, financé par CECI. Cette ONG a construit des canaux en maçonnerie et y a installé des portes (photo 1 et 2), ce qui a permis de contrôler la rentrée et la sortie de l'eau dans les champs, donc une distribution et des récoltes meilleures.

De son côté, OXFAM a financé la construction des bureaux de certaines organisations et a fait aussi don de moulins de décorticage. Elle a aussi financé le curage de certains canaux secondaires dans la première section de Petite Rivière de l'Artibonite via l'Association d'Irrigants bas Maitre Rive Droite (AIBMRD). Cette ONG est aussi intervenue dans la commune de Liancourt dans la formation et l'accompagnement des paysans sur l'utilisation du Système de Riziculture Intensive (SRI). Ce dernier est une approche agro écologique visant à augmenter la productivité du riz en modifiant la gestion des plantes, de l'eau et des nutriments (OXFAM, 2016). Il est important de souligner que la production agricole, bien qu'elle soit dynamique grâce à la volonté des paysans et des organisations paysannes, est ralentie en raison de la terreur des gangs installés dans à Savien dans la commune de Petite Rivière de l'Artibonite depuis près de 10 ans.

2.2- Le cas de la Plaine Maribahoux dans la Plaine du Nord

Dans la Plaine du Nord (voir carte 1) particulièrement dans la Plaine Maribahoux, le Collectif de Lutte contre l'Exclusion Sociale (CLES) apporte sa contribution à la production et à la transformation du riz produit dans cette plaine. Cette dernière se localise à environ 55 km de la ville du Cap-Haïtien et constitue le territoire des sections communales Bas et Haut Maribahoux dans les communes respectives de Ferrier et Ouanaminthe du département du Nord-Est d'Haïti.

Carte 3 : Localisation de la Plaine de Maribahoux dans les communes Ferrier et Ouanaminthe et du département du Nord 'Est de la République d'Haïti.



Source : Jesuka, 2022

Dans cette petite plaine, l'agriculture est très développée grâce à un micro climat et les rivières qui la traversent. Ces rivières, en crue pendant les périodes pluvieuses, inondent la plaine et facilitent la production du riz pendant une partie de l'année. Elle commence désormais à être cultivée pendant toute l'année grâce à la construction du canal de Ouanaminthe (2023-2024) qui facilite la distribution de l'eau de la rivière massacre dans la plaine. Elle est la principale zone de production du riz dans la Plaine du Nord (département du Nord et du Nord-Est) et l'une des grandes zones de production de riz du pays. D'autres cultures telles que, le maïs, la canne à sucre, le vigna, l'arachide et les légumes y sont aussi développées, mais le riz occupe une position dominante en terme d'occupation du sol.

Grâce à son centre de transformation moderne, le CLES contribue à la valorisation du riz produit dans cette plaine. Il est important de rappeler que le CLES se place en première position dans la zone et parmi les meilleures entreprises en Haïti dans le domaine de la transformation du riz paddy en riz blanc. Je n'ai pas effectué de recherches pour vérifier son affirmation, mais le directeur de CLES a déclaré sans hésitation qu'il dispose des meilleurs équipements dans ce domaine. Cette information est aussi reprise par d'autres personnes, pour la plupart agriculteurs et investisseurs dans le domaine de la transformation du riz dans la zone. S'il paraît difficile de confirmer cette information, la qualité des équipements de transformation dont il dispose est impressionnante par rapport aux installations traditionnelles fréquentées dans l'Artibonite et d'autres zones productrices de riz. Le CLES dispose d'un moulin très moderne et d'un système de séchage artificiel. Durant mes enquêtes dans

l'Artibonite et dans le Nord-Est, je n'ai pas visité de centre de transformation aussi moderne et bien équipé comparable à celle de CLES.

Figure 4 : Centre de transformation et produits vendus par le CLES



Source : auteur, novembre 2020

Légende Figure 4 : La photo 1 donne une vue globale du centre de décortilage. On peut y identifier un bâtiment logeant un moulin traditionnel, deux autres bâtiments utilisés comme entrepôt et un poste de sécurité. La photo 2 est l'image d'une partie de l'usine de transformation du riz de CLES, installée dans la commune de Fort-Liberté. Le riz décortiqué de CLES (photo 3) est vendu en 2023 sous le label « diri bèl nègès » (du riz belle négresse). Le sac de 12,5 kg est la plus petite quantité proposée, il y a d'autres sacs de plus grande capacité. Il était proposé à 1200 gourdes en avril 2022. Le prix a doublé depuis. Il est vendu à 2750 gourdes en juillet 2023. Le label « Bèl nègès » est le même depuis l'installation du CLES dans le Nord-Est dans les années 2010.

Le riz acheté aux paysans est blanchi et mis en sacs à l'usine de transformation du CLES puis vendu à travers le pays. Les clients passent à la boutique qui se trouve à côté de l'usine et réclament la quantité voulue. Le riz transformé par le CLES est très prisé en raison de sa qualité. « On pourrait le consommer sans l'inquiétude de se faire arracher les dents par des cailloux ».

Pour éviter la concurrence avec les paysans, le CLES ne produit pas lui-même de riz, mais dispose de ses propres parcelles d'expérimentation. Les membres du CLES pensent que s'ils se lançaient dans la production, la valeur du foncier va augmenter et cela pourrait mettre les paysans en difficulté quant à l'accès au foncier pour la culture. Ils préfèrent travailler avec les producteurs en priorisant l'approche de valorisation en leur offrant des services agricoles. Le riz produit par les paysans est transformé et écoulé ensuite sur le marché local. L'apport technique apporté par le CLES a contribué au doublement du rendement dans le Nord-Est. Le rendement passe de 2 à 5 tonnes à l'hectare, avec des petites variations locales : plus de 5

tonnes dans la plaine de Malfety à Fort Liberté et moins de 5 tonnes à Bas Maribahoux à Ferrier. La réduction du cycle de végétation (120 à 90 jours) permet d'augmenter le nombre de récoltes annuelles. Si ces données peuvent être mises en question, il est une évidence que cette structure permet la mise sur le marché d'un riz décortiqué de qualité par rapport au riz décortiqué dans les moulins traditionnels. Selon le responsable des opérations, pour réduire le cycle végétatif, CLES travaille avec des agronomes qui produisent des pépinières. Ces dernières sont données/vendues aux paysans à la place des semences, ce qui permet aux paysans de gagner du temps (trente jours) qu'ils auraient dû utiliser pour la préparation des pépinières. Cette pratique favorise le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes agronomes et réduit le temps de production chez les producteurs. Les paysans sont considérés comme des partenaires, « *san travay peyizan yo investisman nou yo san valè (Sans le travail des paysans, nos investissements sont sans valeur). De ce fait, il faut les mettre en confiance, investir moins et gagner plus, le paysan à la garantie qu'avec CLES, il va bénéficier des accompagnements, la garantie pour la vente* ». D'autres organismes non étatiques ont aussi laissé leur empreinte sur le territoire et ont donné une contribution non négligeable à la production et dans la valorisation des produits agricoles.

3-Acteurs non étatiques : cas de l'AAA et la FAO

Si les activités des ONG et institutions internationales sont très critiquées pour leurs résultats insatisfaisants ou mitigés, l'Agro Action Allemande (AAA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) font partie des organismes internationaux ayant laissé leur trace, dans le domaine agricole dans la Plaine du Nord.

Dans la Plaine du Nord, les activités de l'Agro-Action Allemande sont nombreuses, mais les aménagements hydroagricoles attirent notre attention pour au moins deux raisons : il s'agit des investissements qui serviront aux bénéficiaires après le départ de l'ONG pour au moins dix ans et ils permettront aux paysans de disposer de l'eau pour la production agricole durant toute l'année, ce qui permet d'augmenter le rendement, donc l'amélioration des conditions de vie des paysans.

Cette ONG a construit deux petits barrages sur la rivière Jasa entre 2007 et 2010. Elle a aussi construit des canaux de distribution d'eau à partir de ces barrages permettant d'arroser environ 350 hectares de terres. Ces derniers devraient aussi arroser les terres du Bas-Maribahoux car après utilisation dans le Haut Maribahoux, les portes devraient être ouvertes pour laisser passer l'eau pour l'irrigation des parcelles dans le Bas Maribahoux. On a aussi prévu un horaire de fonctionnement pour permettre aux paysans du Bas-Maribahoux de bénéficier l'eau de la rivière. Cependant, en raison de la diminution du niveau de l'eau (à cause de la sécheresse), les paysans du haut Maribahoux ne respectent pas l'horaire. Parfois, les paysans du Bas Maribahoux sont obligés de rester sur place pour empêcher les paysans de fermer rapidement les portes. Ces dernières sont fermées immédiatement après leur départ, ce qui est parfois à l'origine d'affrontements entre les paysans.

Figure 5 : Micro barrage construit par l'AAA à Haut Maribahoux dans la commune de Ouanaminthe dans le Nord'Est d'Haïti

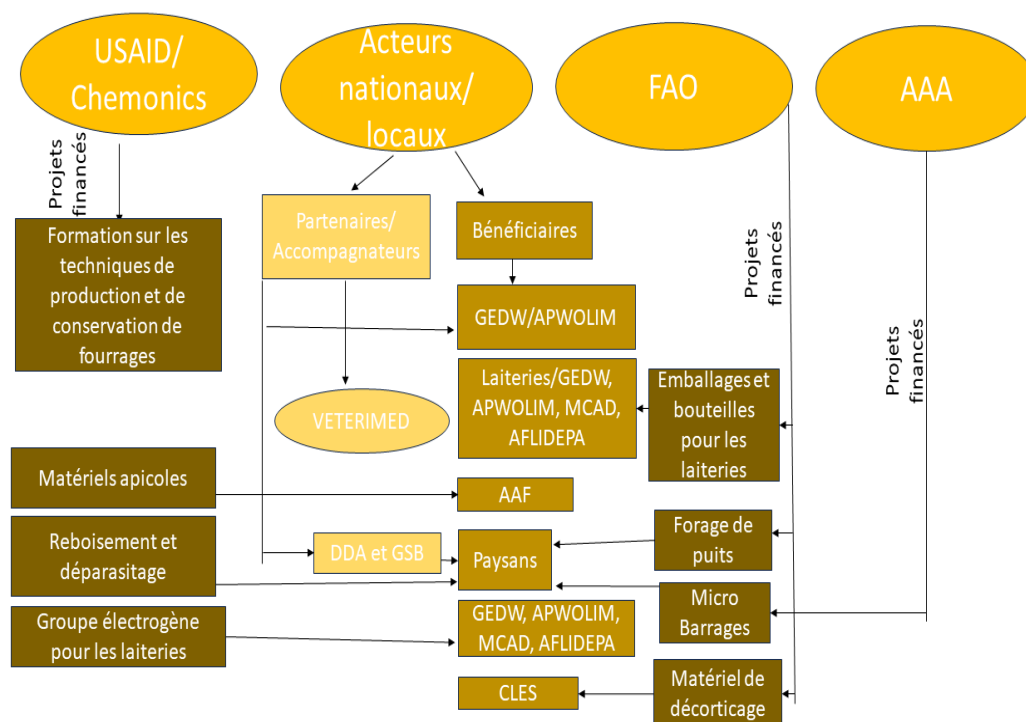


Photos prises par Dieupuissant FLORIDA, aout 2021.

Dans le Haut Maribahoux, les deux petits barrages sont aussi en état de délabrement. Certaines portes sont endommagées, ce qui rend difficile leur manipulation. Cependant, les canaux de distribution d'eau sont encore en bon état et continuent à desservir les paysans du Haut Maribahoux. Les paysans ont témoigné leur reconnaissance vis-à-vis de cette ONG. Certains osent même déclarer que cette ONG est plus utile que le gouvernement. « *La présence de l'eau dans les champs facilite la production d'une quantité de riz même si on n'a pas les moyens pour appliquer les engrais* » (Florida, 2023).

Dans le cas de la FAO, son intervention concerne des domaines divers. Ses supports vont aux entreprises coopératives évoluant dans le domaine agricole comme les laiteries, le CLES et les organisations paysannes. Les accompagnements concernent des dons de semences, de matériels et/ou financement de projet (*idem*). Le schéma ci-dessous, résume les axes d'interventions de la FAO et d'autres institutions internationales dans l'agriculture de la Plaine du Nord.

Figure 6 : Accompagnement de la FAO, AAA et d'autres organismes internationaux aux paysans et organisations paysannes de la Plaine du Nord.



Source : auteur, août 2023

La FAO intervient en amont des activités de l'élevage. Elle accompagne l'association des producteurs de lait de Limonade (APWOLIM) dans le forage de puits pour faciliter l'abreuvement des animaux. La FAO permet à la micro-laiterie de Limonade et aux organisations qui s'y attachent d'avoir accès aux médicaments et d'organiser des campagnes de déparasitage. Aussi, dans le cadre des programmes de soutien aux organisations paysannes, les emballages pour les yaourts, les bouteilles pour la stérilisation du lait vendu aux laiteries de Limonade, Ouanaminthe et autres sont, dans bon nombre de cas, fournis par la FAO. Pour encourager les paysans à planter les herbes, la FAO distribue des barbelés et des boutures aux paysans. Le barbelé est utilisé pour la clôture de la parcelle afin de protéger l'herbe contre les animaux circulant librement autour des parcelles. Ces herbes serviront à alimenter les animaux durant la saison sèche.

Conclusion

L'agriculture haïtienne est en déclin. Ce dernier est confirmé à travers son rôle de moins en moins prééminent dans le PIB et à travers la dépendance accrue à l'importation des produits alimentaires pour répondre aux besoins de la population. Néanmoins, la production agricole est maintenue dans certains endroits considérés comme des noyaux de résistance. C'est le cas de la Plaine du Nord, particulièrement dans la Plaine de Maribahoux et dans Vallée de l'Artibonite. Ces endroits sont les deux grandes plaines d'Haïti avec d'énorme potentialité agricole, avec une prédominance de la culture du riz dans la Vallée de l'Artibonite et Maribahoux dans la Plaine du Nord. En dépit de la faible intervention de l'Etat dans le secteur, l'activité agricole résiste dans ces endroits, malgré les contraintes internes et externes. Cette résistance se traduit sur le terrain par le développement des cultures diverses,

tout au long de l'année dans une grande partie de la Vallée et de la Plaine du Nord. Le rôle des paysans et des organisations paysannes sont incontournables dans la compréhension de cette résistance. Les discours et les actes évoqués ci-dessus sont des témoignages probants de cette résistance. L'achèvement de la construction du canal d'irrigation de Ouanaminthe est l'action la plus récente d'une paysannerie résistante et des citoyens engagés en quête de la souveraineté alimentaire. Les interventions des ONG et des organismes internationaux ne peuvent pas être non plus ignorées. Elles sont en général critiquées pour leurs résultats mitigés dans les pays sous-développés, mais certains posent des actions qui ont vraiment marqué les esprits, avec des résultats remarquables sur le terrain, c'est le cas de l'AAA, la FAO et l'OXFAM dans la Plaine du Nord et dans la Vallée de l'Artibonite. C'est une agriculture en déclin, mais assistée par des interventions ponctuelles des acteurs non étatiques : ONG et organismes internationaux en synergie avec une paysannerie résiliente et inventive.

Bibliographie

Arias D. et al., 2006. *Restauration de la compétitivité du secteur café en Haïti*, rapport final, 49 p.

Arias D. et al., 2006. *Restauration de la compétitivité du secteur café en Haïti*, rapport final.

D'othée J.-N., 2014. *Conférence de Bali : l'agriculture au cœur des enjeux*, Défis Sud, n° 117-Bimenstriel.

Florida D. & Redon M. « L'espace rural haïtien en mutation : du déclin de la caféiculture au développement de l'économie informelle dans la Chaîne des Cahos », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 279 | Janvier-Juin, mis en ligne le 01 janvier 2022, consulté le 07 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/com/9974> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.9974>

Florida D. 2023. Les territoires agricoles haïtiens entre dérégulation des marchés, crise politique et résistance paysanne. Les cas de la Vallée de l'Artibonite et de la Plaine du Nord, Thèse de Géographie et Aménagement sous la direction de Frédéric Alexandre et Marie Redon, soutenue le 08 décembre 2023 à l'Université Sorbonne Paris Nord.

Gaillard-Pourchet G.-K., 2019. « Haïti-France. Permanences, évolutions et incidences d'une pratiques de relations inégales au XIXe siècle », *La Révolution française* ; [En ligne] <http://journals.openedition.org/lrf/2844> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lrf.2844>

Girault Ch., 1981. « Le commerce du café en Haïti ». Paris, Éditions du CNRS dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 75, pp. 341-537 ; [En ligne] <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/1984-v28-n75-cgq2647/021683ar/>

Jean Baptiste B., 2005. *Libéralisation commerciale et production agricole : le cas du riz en Haïti*. Consultable sur : http://www.papda.org/article.php?id_article=261

Jeuska R. 2022. Dynamique spatiale de l'occupation du sol de la plaine agricole de Maribahoux (nord-est de la république d'Haïti) de 1986 à 2021, mémoire de master de spécialisation en production intégrée et préservation des ressources naturelles en milieu

urbain et péri-urbain, sous la direction de Jan Bogaert, soutenu à l'Université de Liège, Gembloux, Agro-Bio Tech.

Levy M., 2001. « Conflits terriens et réforme agraire dans la plaine de l'Artibonite (Haïti) », Cahiers des Amériques latines, no 36 ; [En ligne] <http://journals.openedition.org/cal/6591> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cal.6591>

MARNDR, 2010. *Politique de développement agricole 2010-2025*, 28 p

MEF, 2018. *Situation économique et financière d'Haïti et perspectives*, Direction des études économiques et prévisions.

Mettelus F., 2013. *Le déficit productif et social des politiques de libéralisation commerciale de d'Haïti*, Port-au-Prince, C3 Editions.

Moral P., 1959. *L'économie haïtienne*, Port-au-Prince, Fardin (Coll du Bicentenaire).

Moral P., 1961. *Le paysan haïtien. Essai sur la vie rurale en Haïti*, Paris, Maisonneuve et Larose.

Moral P., 1955. La culture du café en Haïti : des plantations coloniales aux "jardins" actuels » dans Cahiers d'outre-mer, n° 31.

Noseda V. & Racine J.-B., « Acteurs et agents, points de vue géographiques au sein des sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXIX-121 | 2001, mis en ligne le 11 décembre 2009, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ress/647> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ress.647>

Oxfam (GB), 2011. *Le pouvoir aux producteurs. Création d'un réseau de laiteries propres à des groupes de paysans locaux en Haïti*.

Paul B., Dameus A., & Garrabe M., 2010. *Processus de tertiarisation de l'économie haïtienne*, Etude Caribéennes ; [En ligne] <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/4757> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.4757>

Pierre-Etienne S., 2007. *L'énigme haïtienne, échec de l'Etat moderne en Haïti*, Montréal, Mémoire d'Encrier.

Pierre-Etienne S., 2007. *L'énigme haïtienne, échec de l'Etat moderne en Haïti*, Montréal, Mémoire d'Encrier.

Théodat J.-M., 2009. « Haïti : Le bon grain et l'ivraie du commerce mondial des produits vivriers », *L'information géographique*, Volume 73, p 65-81.

Victor, J.- A., 1982. *L'ODVA, son passé, son présent et son avenir*, Pont-Sondé-Haïti.